

Paolo FRASSI, *L'adjectif en français et sa définition lexicographique*, Bern, Peter Lang, 2018, pp. 263., Carnets de lecture n.37, 42, 0, [http://farum.it/lectures/ezone\\_printarticle.php?id=566](http://farum.it/lectures/ezone_printarticle.php?id=566)

[Versione a schermo](#)

Paolo FRASSI

## **L'adjectif en français et sa définition lexicographique, Bern, Peter Lang, 2018, pp. 263.**

Le volume de Paolo Frassi envisage le traitement de l'adjectif selon une perspective peu fréquentée par les études concernant cette catégorie lexicale : l'approche lexicographique. Son objectif est de parvenir à une normalisation de la définition lexicographique de l'adjectif en se servant des instruments conceptuels fournis par la Théorie Sens-Texte. Le volume se compose de six chapitres. Dans le premier chapitre, l'adjectif est considéré du point de vue de son histoire en tant que catégorie, de ses propriétés générales, et de sa typologie. Au centre de la réflexion sur l'adjectif, Frassi met la considération selon laquelle l'adjectif, contrairement aux autres parties du discours, se caractérise par un écart entre le niveau de la représentation syntaxique profonde et le niveau de la représentation sémantique. En effet, pour n'importe quel adjectif, l'actant sémantique, c'est-à-dire l'élément qui sature l'adjectif, devient son gouverneur syntaxique, c'est-à-dire l'élément qui le régit syntaxiquement et dont l'adjectif dépend. Cette idiosyncrasie pourrait expliquer selon Frassi un certain nombre de caractéristiques importantes de l'adjectif, dont par exemple ses propriétés sémantico-référentielles (son incapacité à référer). Le deuxième chapitre est consacré à la définition lexicographique. L'auteur considère d'abord le modèle aristotélicien qui a influencé toute la pratique lexicographique en matière de définition. Ce modèle, qui consiste à construire la définition à partir du genre prochain suivi des différences spécifiques, s'applique mal à l'adjectif qui ne présente pas un genre prochain correspondant à une unité lexicale hyperonymique. C'est pourquoi les lexicographes envisagent les définitions d'adjectifs comme des définitions essentiellement relationnelles et non comme des définitions substantielles. Une définition relationnelle est une définition qui exprime une relation, et elle peut être soit prépositionnelle (*idéal* : 'de l'idée') soit relative (*étroit* : 'qui a peu de largeur'). Une définition substantielle, en revanche, suit le modèle aristotélicien, et inclut un genre prochain. Or, d'après Frassi, il est possible d'analyser les définitions d'adjectifs comme des définitions substantielles si l'on considère qu'un syntagme prépositionnel ou une proposition relative sont une paraphrase d'hyperonyme. Cette paraphrase d'hyperonyme se construit de manière différente selon le type d'adjectif. Pour les adjectifs qualificatifs (AQ) et les adjectifs de relation (AR), la paraphrase a lieu à partir d'un support nominal (*petit* : 'qui est d'une taille inférieure à la moyenne' ; *constitutionnel* : 'conforme à la Constitution'). Pour les adjectifs verbaux formés à partir de participes présents et les adjectifs en -able/-ible, la paraphrase a lieu à partir d'un support verbal (*vacillant* : 'qui vacille' ; *lavable* : 'qu'on peut laver'). Pour les adjectifs formés à partir de participes passés, la définition se partage entre un appui sur le radical verbal (*endormi* : 'qui est en train de dormir') et l'appui sur un substantif morphologiquement apparenté (*hardi* : 'qui agit avec hardiesse'). Dans le troisième chapitre, Frassi présente le corpus qu'il a choisi d'analyser. Il décrit la méthode utilisée pour la sélection des adjectifs, méthode à la fois quantitative et qualitative qui

se base sur la fréquence de chaque type d'adjectif, et sur le sémantisme le plus récurrent. Le corpus se compose de 89 adjectifs, dont 40 adjectifs primaires, 19 AR, 30 adjectifs verbaux et déverbaux, et de 106 définitions. Le nombre des définitions s'explique par le fait que pour certains AR l'auteur a dû prendre en considération plusieurs sens. Chaque adjectif est accompagné des définitions des deux dictionnaires de référence de la langue française, le *Petit Robert* et le *Trésor de la Langue Française informatisé*. Les définitions lexicographiques des dictionnaires traditionnels sont commentées dans le chapitre suivant, le quatrième, qui montre que le sémantisme et les caractéristiques morphologiques des adjectifs sont toujours intimement liés aux définitions, et ce à la fois dans la paraphrase de l'hypéronyme absent et dans l'énonciation des différences spécifiques. Pour ne faire qu'un exemple, les définitions des adjectifs qualificatifs primaires de dimension privilégient pour la paraphrase de l'hypéronyme absent la formule 'qui a + nom de propriété'. Au niveau des différences spécifiques, les composantes discrétisantes sont indispensables pour les adjectifs qualificatifs primaires (dont les définitions constituent des catégories assez génériques), et s'organisent autour de notions comme la polarité (*vieux* : '(d'un âge) avancé'), le typage (*fou* : '(qui est dans un état mental) de trouble intense ou d'exaltation') et la cause (*triste* : '(qui est dans un état) (d'abattement) en raison d'une douleur particulière, d'une peine, d'une préoccupation'). Ces régularités que l'on rencontre dans la définition des unités lexicales adjectivales constituent pour Frassi un point de départ pour la proposition d'une paraphrase normalisée.

Le chapitre cinq décrit le modèle que l'auteur va adopter pour normaliser la définition lexicographique des adjectifs. Ce modèle s'appuie sur la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) mais il essaie d'éviter le formalisme strict de cette approche. La LEC dispose d'un instrument très utile pour le classement des adjectifs, la notion de fonction lexicale qui code les relations paradigmatiques (liens entre sens) ou syntagmatiques (propriétés combinatoires d'une lexie) entre les unités lexicales. Les fonctions lexicales peuvent être standard ou non standard, selon que la fonction soit généralisable ou non, c'est-à-dire applicable à un très grand nombre d'unités lexicales. Frassi n'étudie ici que les fonctions standard. Les fonctions lexicales standard qui s'appliquent aux adjectifs sont de trois types. Les « conversions pures » (fonction A0) définissent les relations quasi-synonymiques : par exemple,  $A0(\text{commerce}) = \text{commercial}$ . L'adjectif *commercial* dérive de *commerce* et partage le même contenu sémantique. Les « dérivés sémantiques actanciels purs » sont des unités comme *suffisant*, qui modifie l'un des actants syntaxiques d'une unité lexicale (ici *suffire*). Cette fonction lexicale est formalisée comme suit :  $A1(\text{suffire}) = \text{suffisant}$  (le chiffre 1 désignant le fait qu'il s'agit du premier actant syntaxique, dans ce cas le sujet). Le troisième type de fonction lexicale standard est représentée par les « dérivés sémantiques actanciels potentiels », comme dans le cas de la fonction lexicale Able2 : ainsi,  $\text{Able2}(\text{percevoir}) = \text{perceptible}$  (le chiffre 2 désigne le fait qu'il s'agit du deuxième actant syntaxique, dans ce cas l'objet). Ce type de fonction s'applique aux sémantismes qui expriment le sens de possibilité. Dans le sixième chapitre, Frassi reprend ces instruments pour les appliquer à son corpus et montrer qu'il est possible de parvenir à une normalisation des définitions adjectivales. Le résultat le plus important nous paraît être le parallélisme, voire la correspondance biunivoque, qu'il établit entre définition lexicographique et fonction lexicale. En effet, la typologie de fonction lexicale à laquelle chaque lexie adjectivale appartient permet de prédire la manière dont la paraphrase définitoire s'exprime au niveau lexicographique. Ainsi, par exemple, les adjectifs qualificatifs (primaires, verbaux et déverbaux) sont rattachés à des fonctions A1 et Able1 (dérivés sémantiques actanciels), alors que les AR sont rattachés à la fonction A0 (conversions pures), ce qui a des conséquences sur la définition lexicographique. La prévisibilité d'une définition lexicographique à partir de la fonction lexicale d'un adjectif reste néanmoins une question de degré, car elle dépend aussi d'autres facteurs. Ainsi par exemple les

adjectifs qui sont des dérivés morphologiques présentent un degré élevé de prévisibilité, alors que les adjectifs qualificatifs primaires ne permettent pas de reconstituer la définition lexicographique dans sa totalité. Frassi parvient donc à construire une méthode d'analyse qui s'applique de manière cohérente et efficace à l'ensemble des adjectifs choisis. Il montre qu'il est possible de faire le lien entre les différentes classes d'adjectifs, leurs sémantismes, leurs propriétés morphologiques et leurs définitions lexicographiques, montrant que la définition lexicographique représente, comme le dit l'auteur lui-même, le « papier de tournesol » des propriétés de cette partie du discours. La définition lexicographique ne s'applique de droit qu'aux emplois cohérents de l'adjectif, et dans ce domaine Frassi semble négliger les adjectifs dits « de troisième type » (déictiques, temporels, aspectuels, etc.). Il serait intéressant de voir comment l'approche développée permet de décrire ces adjectifs. L'étude de Frassi n'a pas pour objectif la réalisation d'un dictionnaire des adjectifs. Ce qu'elle permet de faire est de comprendre que la définition lexicographique est un instrument très utile pour la description de cette partie du discours, et qu'elle représente le miroir de toutes ses propriétés.

[ADRIANA ORLANDI]

Adriana Orlandi